

## EXTRAIT DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 octobre 2016

L'an deux mil seize, le vingt quatre du mois d'octobre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 20h00 sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers :

EN EXERCICE : 14

PRÉSENTS: 12

VOTANTS : 14

Date de convocation : le 17 octobre 2016

PRESENTS : Gille CHAMPOMIER, Christian TABARDIN, Gilles BOTTINI, Evelyne DUBOST, Cécile ROUMY, Nathalie MILLER, Stéphane BOURNAT, Aurélie MOULIER, Henri BIDET, Didier BOURNAT, Kors HEUVELMAN.

ABSENTS EXCUSÉS : Josette MOULY donne procuration à Aurélie MOULIER

David DEFRETIERE donne procuration à Didier BOURNAT

Evelyne DUBOST est nommée secrétaire de séance

Le compte rendu du Conseil municipal du 30 août 2016 est approuvé à l'unanimité

### 1- SIEG : illuminations 2016-2017

Le devis pour l'ajout d'une guirlande au carrefour de la Poste étant trop élevé, le choix se porte sur un complément au niveau du sapin et un complément de 4 avalanches à l'entrée du bourg pour un total restant à la charge de la commune de 505 €.

VOTE POUR : 14

### 2- VIREMENTS DE CRÉDIT

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser les virements de crédits suivants sur le budget communal de l'exercice 2016 :

a) Versement pour le FSL

DF art. 6574 (subvention aux associations et autres) + 200 €

DF art. 6535 (formation) - 200 €

b) Achat licence

DI Art 2051 (concession et droits similaires) + 5 000 €

DI Art 2184 (mobilier) - 5000 €

VOTE POUR : 14

### 3 - DECISION MODIFICATIVE

annulation d'un titre de ERDF comptabilisé 2 fois

DF art 673 (annulation de titre sur exercice antérieur) +195 €

RF art 70323 (RODP) + 195 €

VOTE POUR : 14

### 3- ACHAT DE LICENCE IV

Une licence IV est à reprendre sur la commune. Le maire expose au conseil municipal qu'elle est susceptible de partir dans un autre département du fait de la nouvelle réglementation. Monsieur PRANCHÈRE, titulaire de la licence, propose de la céder à la commune pour un montant de 5000,00 €. Elle reste valable 5 ans à compter de juillet 2016.

VOTE POUR : 14

#### **4- URBANISME**

Deux certificats d'urbanisme, de catégorie « b », ont été déposés par des propriétaires de terrain aux abords de la Sioule au lieu dit La virade. Les services instructeurs de la DDT ont refusé ces projets conformément au règlement national d'urbanisme. La municipalité souhaite redynamiser ce lieu touristique et considérant que :

- tous les réseaux sont existants ;
- l'accès se fait aisément par un chemin goudronné ;
- deux maisons sont déjà édifiées et une ruine peut également être réhabilitée ;

le maire demande aux conseillers de se prononcer pour la présentation à Monsieur le Préfet d'une délibération motivée en vue d'obtenir l'autorisation de faire construire sur les parcelles faisant l'objet des certificats d'urbanisme.

VOTE POUR : 10

ABSTENTIONS : 4

#### **5- SEMERAP**

Le devis adressé par la SEMERAP pour le remplacement d'une borne incendie qui fuit au lieu dit Les Tabourets s'élève à 1011,20 €. Le maire demande au conseil municipal l'autorisation d'accepter ce devis et de procéder au remplacement de la borne.

VOTE POUR : 14

#### **6 - . TRAVAUX DE REFECTION DES TOITURES (suite à la grêle de 2013)**

La commission « bâtiment » s'est réunie afin d'étudier les différents devis reçus pour la réfection des toitures de la maison aux volets verts et la maison aux volets bleus. Les travaux portent sur la reprise des toitures, le remplacement des gouttières et zinguerie, le remplacement de fenêtres de toit.

L'entreprise EM BOIS basée à la Loubière 63700 MOUREUILLE est retenue pour des montants respectifs de 2 276 € ht soit 2 731.20 TTC et 5 565.50 ht soit 6 122.05 € TTC

VOTE POUR : 14

#### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Patricia DENELLE quittera la gérance du restaurant « Au fil de l'étang » au 30 novembre avec l'accord de la municipalité mais elle ne devra pas démonter la cuisine tant que nous n'aurons pas de nouveau gérant. D'autre part, la commune ne reprendra pas de matériel.
- Programme d'Aménagement du Bourg : les consultations ont été adressées à une quinzaine d'architectes, urbanistes et paysagistes avec le règlement de consultation et le cahier des charges.
- Com-Com : le minibus est en place et 3 administrés de Servant l'utilisent.  
Le partage des biens communautaires se fera selon le droit du sol rive droite, rive gauche. Le transfert des biens concerne tant l'actif que le passif (dettes, déficit, excédent et contrat).
- Interco : beaucoup de réunions pour la mise en place. Le siège reste provisoirement à Saint-Eloy-les-Mines et, pour l'instant, le nom sera Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy.
- Bali rando : une mission d'élaboration d'un plan de sentiers de randonnée intercommunaux a été confiée à un bénéficiaire du dispositif des emplois de service civique. Le circuit est aujourd'hui terminé. Le balisage et l'installation des panneaux sont confiés à l'association Bali rando pour un montant de 2200 €.
- Le programme Leader, suspendu depuis 1 an, sera débloqué cette année. D'ores et déjà il y a un accord pour l'étude de la via Ferrata et les travaux de la Maison de pays.
- Rendez-vous le samedi 12 novembre à 10h30 pour le choix des plantations au plan d'eau.
- Commémoration du 11 novembre à 11h45 au monument aux morts suivi du pot à 12h07 et de l'exposition de 14h à 19h00 à la salle des fêtes ayant pour thème la chanson en période de guerre.
- Toujours dans l'optique de faire évoluer le camping : proposition d'aménagement d'un bloc sanitaire (douches et WC) entre le bâtiment sanitaire existant et le chalet d'accueil. Des subventions sont possibles et à réclamer.
- SIV : suite au démantèlement de la Com Com actuelle, 6 communes sortent du syndicat.

- Biens de sections de Montignat : une coupe est proposée aux propriétaires pour 1 € le stère.
- Une réunion du comité de pilotage des chantiers d'insertion se tiendra le 14 novembre 2016.
- Mise en place d'une ingénierie conjointe, département SMADC, dans les domaines suivants : voirie, eau potable et assainissement, assistance technique en amont des projets structurants, usages numériques ; testée dans un premier temps sur les Combrailles.
- A compter du mois d'avril 2017, les communes non dotées d'un dispositif de recueil spécifique appelé DR (traitement des passeports) ne traiteront plus les demandes de carte nationale d'identité. Donc les administrés de Servant devront aller à Saint-Eloy-les-mines.
- Un nouveau Sous-Préfet nommé pour Riom. Il s'agit de Franck BOULANJON.
- Le club des aînés confirme l'organisation de cession de gymnastique pour la coordination des mouvements et l'équilibre des personnes âgées.
- Grâce au programme Leader et au mécénat, la commune étudie la possibilité de se doter de trottinettes et de vélos électriques sans dépenses publiques.

La séance est levée à 22h25.